

JANVIER

2019





Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs.

Le conseil municipal, les employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos vœux en ce début d'année 2019.

Qu'elle vous apporte joie et santé, à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Souhaitons aussi une très bonne année à notre commune et à tous ceux qui la rendent agréable à vivre: Les associations bien sûr, mais n'oublions pas les services publics ou de proximité comme l'agence postale, la bibliothèque, l'Auberge de l'Ailloux....

Très bonne année à notre école, à l'équipe enseignante qui se charge d'ouvrir nos enfants au savoir, à Karine qui mitonne de bons petits plats pour le plus grand plaisir de tous! (grâce au travail remarquable effectué en amont par l'APEGC (élaboration des menus, courses, achats de produits bio, circuits courts...), à Josiane pour le transport des enfants.

Notre pays connaît actuellement des manifestations de mécontentement d'une partie de la population. Pour répondre à certains administrés et permettre à chacun de s'exprimer, un cahier de doléances et à votre disposition en mairie aux heures d'ouverture ou par mail.

Des projets vont, cette année encore, être mis en œuvre ou poursuivis: aménagement d'une partie de la traverse du bourg, PLUI.... Vous en trouverez le détail au fil de votre lecture et dans les bulletins à venir.

Je vous renouvelle tous mes vœux. Sachons reconnaître et profiter de tous les petits bonheurs au quotidien.

Bonne lecture à tous et.....prenez bien soin de vous.

Cordialement vôtre

Vœux 2019

Michèle BROUSSE, Maire

Patrick DELTOUR, Bernard LOUBARESSE, Laurent BOUCHICHE,

Adjoint

Brigitte PETITCOLLOT, Solange BRUT, Chantal LEGRIX,

Julien VERMOREL, Patrice PAGES,

Conseillères et Conseillers,



Bienvenue aux nouveaux habitants !

Centre des finances publiques : accueil personnalisé sur rendez-vous

Cette nouvelle modalité d'accueil, déjà mise en place au centre des finances publiques (CDFiP) d'Issoire depuis le 16 janvier 2017, est étendue au CDFiP de Clermont-Ferrand à compter du 1^{er} janvier 2019.

FINANCES PUBLIQUES

NOUVEAU !

**POUR UN MEILLEUR SERVICE,
L'ACCUEIL DANS VOTRE CENTRE
DES FINANCES PUBLIQUES ÉVOLUE
POUR VOS QUESTIONS COMPLEXES,
PENSEZ DÉSORMAIS À PRENDRE
RENDEZ-VOUS !**

Au 1^{er} janvier 2019,
prenez rendez-vous
sur le site impots.gouv.fr (rubrique "Contact")
par téléphone
sur les PC en libre-service

ET TOUJOURS, 24H SUR 24, 7 JOURS SUR 7 SUR IMPOTS.GOUV.FR
ET SUR NOS APPLICATIONS MOBILES

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) recrute

La direction générale des finances publiques procède au recrutement, par voie contractuelle, de travailleurs handicapés.

S'agissant du département du Puy-de-Dôme, le recrutement porte sur un emploi d'**agent administratif** (cat. C) et un emploi de contrôleur (cat. B) sur le site de **Clermont-Ferrand**.

Les candidats peuvent déposer leur dossier auprès des directions au titre desquelles ils postulent, dans la limite de 5 directions par catégorie d'emploi.

Pour tout renseignement et retrait d'un dossier de candidature, vous pouvez consulter le site : www.economie.gouv.fr/recrutement

La division des ressources Humaines et Formation Professionnelle de la direction départementale (Mme BUSSIÈRE : 04.73.41.30.18) reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 15 février 2019.



Nouveauté à Manglieu : **un conteneur Emmaüs 63 pour la collecte de** **textile**



La Commune de Manglieu a signé avec Emmaüs un accord de partenariat à titre gracieux pour l'implantation d'un conteneur de collecte de dons de vêtements, chaussures et maroquinerie diverses.

Ce conteneur est situé sur le parking de la salle des fêtes à côté du conteneur à verres.



Merci de ne déposer à l'intérieur que du textile, chaussures et maroquinerie diverses et de ne rien déposer à l'extérieur.

Sécheresse 2018 : pertes de récolte sur fourrages



Le comité national de gestion des risques en agriculture a reconnu 273 communes du Puy-de-Dôme pour pertes de récolte sur prairies suite à la sécheresse qui a touché le département au cours de l'été et de l'automne 2018.

La zone reconnue concerne 157 communes avec un taux de perte à 36 % (dont la commune de Manglieu) et 116 communes avec un taux de perte à 34 %.

Les agriculteurs qui exploitent des surfaces en prairies sur ces 273 communes peuvent télédéclarer leur demande d'indemnisation du 8 janvier au 7 février 2019 sur le site TéléCALAM accessible sur le site "[Mes démarches](#)".

Si vous n'avez pas de compte TéléCALAM, vous devez vous inscrire. Cette inscription se fait en ligne sur le site TéléCALAM. Vous aurez besoin de votre numéro SIRET.

Si vous avez un compte TéléCALAM et que vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez débloquent votre compte à l'aide de votre n°SIRET et de votre code Télépac 2018. Ce dernier figure sur le courrier reçu au cours de l'été 2018.

Critères d'éligibilité des dossiers :

- être exploitant agricole,
- justifier d'une perte de récolte sur fourrages d'au moins 30 % (comparaison de la récolte 2018 avec le barème départemental),
- justifier d'une perte de produit brut de l'exploitation d'au moins 13 %,
- avoir souscrit une assurance qui cotise au FNGCA (exemple incendie-tempête).

La direction départementale des territoires se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 04 73 42 15 95.

Mond'Arverne Communauté

Portage de repas

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le service désormais étendu à tout le territoire

À partir de janvier 2019, le service de portage de repas à domicile de Mond'Arverne communauté sera étendu à l'ensemble des communes du territoire, à l'exception de Vic-le-Comte, qui propose un service en gestion municipale.

Les élus de Mond'Arverne communauté ont consacré une partie de l'année 2018 à l'harmonisation des politiques publiques.

Ils ont ainsi souhaité étendre le portage de repas à domicile à l'ensemble des communes du territoire. Les personnes résidant à Yronde-et-Buron, Sallèdes, Laps, Busséol, Manglieu et Pignols (ancienne communauté de communes Allier Comté), pourront désormais bénéficier de ce service communautaire dès le 2 janvier 2019.

Organisation :

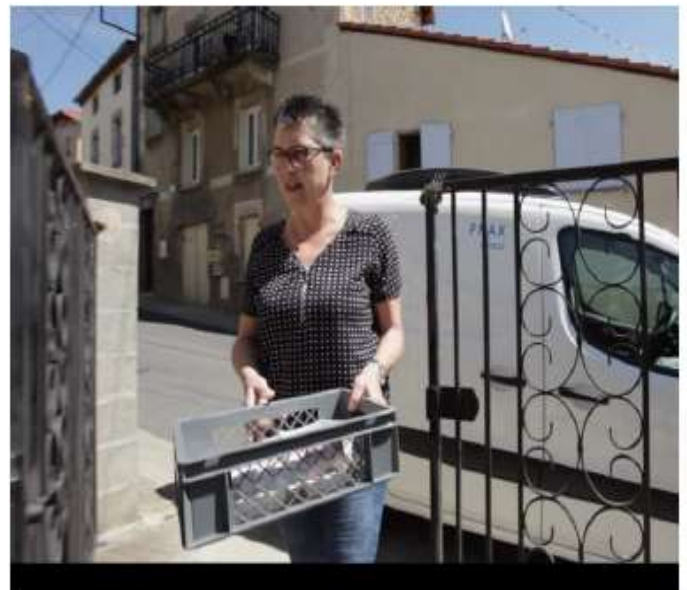
Le service fonctionne du lundi au dimanche. Les livraisons ont lieu le matin, au domicile des personnes. Le repas est composé d'un potage, d'une entrée, de légumes et viande, de pain, de fromage et d'un dessert.

Le rythme de livraison est libre et s'adapte aux besoins de chacun.

La mise en place est très rapide : 72 heures suffisent pour constituer le dossier. Les équipes de Mond'Arverne peuvent se déplacer à domicile pour réaliser un devis et évaluer les besoins.

Modalités financières :

Le tarif est unique : 8 €. Le service ouvre droit à un crédit d'impôt. Les règlements sont possibles en chèque CESU, par chèque, espèces ou en prélèvement automatique.



RENSEIGNEMENTS

Service d'aide à domicile et de portage de repas

Pôle services à la population
27 boulevard du Jeu de Paume
63270 Vic-le-Comte

T. 04 73 69 24 28

M. servicealapersonne@mond-arverne.fr

Ouverture au public du lundi au
vendredi de 8h30-12h30 / 14h-17h



Information CLIC

Des retraités qui consacrent un peu de leur temps aux autres

Témoignage d'une retraitée qui visite, bénévolement, une personne âgée à son domicile

« Par l'intermédiaire du Clic et de la Carsat Auvergne, un groupe de bénévoles a été constitué : c'est donc ainsi que je vais visiter une dame seule. J'essaie de lui apporter chaleur et affection. Chaque semaine elle m'attend et je suis très heureuse de la retrouver, nous allons nous promener, prendre un café... Autour de moi, cette activité étonne : "Ce n'est pas gai, ça doit te démoraliser". Ce à quoi je réponds : "Si vous saviez comme il est bon d'avoir un sourire, un merci, combien il est réconfortant de se sentir utile, vraiment je ne regrette pas ce temps et je suis très heureuse des moments partagés avec la personne que je visite." »

Nicole (Vertaizon)

Recevoir la visite d'un bénévole. POURQUOI ?

- Parce qu'il n'y a pas d'âge pour faire de nouvelles rencontres et égayer son quotidien, des retraités bénévoles rendent visite à des personnes qui se sentent isolées.
- Parce qu'accueillir un bénévole et partager des activités comme un jeu de cartes, une promenade ou une simple discussion permet de passer un moment convivial.
- Parce que le quotidien devient parfois pesant, ces rendez-vous réguliers laissent place à la détente, à l'échange et au partage.

Visiter des personnes âgées ? POURQUOI ?

- Pour redonner le sourire, réchauffer le cœur ou écouter dans la simplicité de rencontres régulières.
- Pour donner un peu de son temps et partager avec quelqu'un des activités qui l'aideront à se sentir mieux.
- Pour sortir de son quotidien et rencontrer de nouvelles personnes.

COMMENT ?

- Le réseau de bénévoles est accompagné par le Service social de l'Assurance Maladie Auvergne et le Clic de Billom.

- Lors de réunions, chacun peut revenir sur les moments qu'il a passés avec la personne qu'il visite : aborder les joies ou les difficultés.
- À cette occasion, les bénévoles bénéficient aussi de l'intervention de différents professionnels pouvant répondre à leurs interrogations : psychologue, diététicien...

Des instants de convivialité à des rythmes choisis et partagés.

Des moments qui rythment le temps.

Des temps qui mettent de la vie dans le quotidien

POURQUOI PAS VOUS ?

**Le Clic recherche des bénévoles,
prenez contact en appelant au 04.73.60.48.85**

Consultation du public sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation

**Donnez votre avis
SUR L'AVENIR DE L'EAU**

**2 NOV. 2018
> 02 MAI 2019**

Gestion de l'eau et des risques d'inondation

**Donnez votre avis en ligne sur
www.prenons-soin-de-leau.fr**

Quels avis ?

- **Les habitants** du bassin Loire-Bretagne
- **Tous les acteurs** : intercommunalités, mairies, parcs naturels, conseils départementaux, régionaux, chambres consulaires, commissions locales de l'eau, associations, syndicats d'eau, d'aménagement...

Sur quoi ?

Les documents du bassin Loire-Bretagne :

- **Questions importantes et programme de travail** pour la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage),
- **Questions importantes, programme de travail et calendrier** pour la révision du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), évaluation préliminaire des risques d'inondation et sélection des territoires à risque d'inondation important.

Comment ?

- Répondez en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr
- Envoyez vos contributions écrites à sdage@eau-loire-bretagne.fr



Pour toutes vos **questions juridiques ou techniques** :
Rénovation énergétique, location ou vente de logement,
investissement immobilier, impayés de loyers, mal logement,
aides financières, travaux, économies d'énergie...
dans le logement collectif ou individuel

*Demandez des **conseils** d'experts
avant d'agir !*

Contactez le guichet unique
gratuit et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Ou lors de **permanences juridiques** réparties sur le territoire départemental.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
04 73 42 30 75

contact@adil63.org ***www.adil63.org***

Membre du réseau 



RENCONTRES HABITAT 2019

Proposées par l'ADIL 63
Espace INFO Energie

Un programme de 7 conférences gratuites
INSCRIPTION RECOMMANDÉE
129, avenue de la République à Clermont-Fd
Arrêt tramway Gravière

LES MESURES LOGEMENT DE LA LOI DE FINANCES POUR 2019

Jeudi 17 janvier 2019 à 9h30 - Maison de l'Habitat – PROFESSIONNELS ET TOUT PUBLIC

Crédit d'impôt transition énergétique, Eco prêt à taux zéro, etc... Toutes les nouveautés 2019 vous seront présentées par un juriste et un technicien.

COMBLES ET PLANCHERS BAS ISOLÉS POUR 1 EURO : ARNAQUE OU BON PLAN ?

Jeudi 31 janvier 2019 à 17h45 - Maison de l'Habitat – TOUT PUBLIC

Isoler ses combles perdus pour 1€, une offre alléchante ! Mais est-ce une arnaque ou une offre véritable ? Cette réunion d'information vous permettra de comprendre le contexte de cette action, et vous permettra de savoir si vous êtes en face d'un bon plan ou d'une arnaque !

QUE FAIRE EN CAS D'IMPAYÉS DE LOYER ?

Mercredi 6 février 2019 à 17h45 - Maison de l'Habitat – TOUT PUBLIC

Pour le propriétaire comme pour le locataire, être confronté à un impayé de loyer est une situation délicate. Le propriétaire peut se trouver en difficulté pour faire face à ses propres charges ; le locataire risque l'expulsion.

Faites le point sur les précautions à prendre pour limiter le risque d'impayés et sur les recours possibles, tant amiables que judiciaires. Cette séance intégrera les nouveautés issues de la loi ELAN en la matière.

REPERER LES PONTS THERMIQUES DANS SON LOGEMENT

Mercredi 13 février 2019 à 17h45 - Maison de l'Habitat – TOUT PUBLIC

Thermographie, déperdition énergétique, pont thermique... Ces termes sont couramment utilisés dans le jargon technique du bâtiment, mais à quoi correspondent-ils ? A travers la visualisation d'images infra-rouge, cette réunion vous permettra de comprendre le lien existant entre ces notions et la qualité énergétique d'une habitation. S'en suivra une démonstration des pertes d'énergie grâce à notre tout nouvel outil, la ThermoBox !

LE PERMIS DE LOUER ET LES APPORTS DE LA LOI ELAN EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET NON DECENT

Jeudi 14 février 2019 à 14h - Maison de l'Habitat – PROFESSIONNELS

Deux nouveaux dispositifs : l'autorisation ou la déclaration de mise en location, l'amélioration du cadre de vie avec un renforcement des moyens juridiques dans la lutte contre l'habitat indigne.

DROIT LOCATIF : LES MESURES DE LA LOI ELAN

Mardi 5 mars 2019 à 17h45 - Maison de l'Habitat – TOUT PUBLIC

Le bail mobilité, la numérisation du bail, la décence, le permis de louer, les obligations déclaratives des professionnels ...

LOI ELAN : QUELLES NOUVEAUTÉS POUR LES COPROPRIÉTÉS ?

Jeudi 7 mars 2019 à 17h45 - Maison de l'Habitat – TOUT PUBLIC

Loi ELAN et copropriété (AG et visioconférence, vote par correspondance, impayés, recours en justice, fonds de travaux ...).

A VENIR



Bibliothèque

Atelier tricots :

Vous aimez tricoter et vous avez envie de partager votre savoir ?

Vous voulez apprendre ?

Vous voulez passer un moment convivial au milieu des livres ?

Venez avec vos aiguilles, votre laine, votre ouvrage en cours ou tout simplement avec votre curiosité !

Dès le 7 février 2019, la bibliothèque de Manglieu et ses bénévoles vous attendent les mercredis après-midi à partir de 16 h 30 pour des moments d'échanges autour du fil.

Tout public



Raconte Tapis

Lecture pour les enfants de 0 à 3 ans le mercredi 20 mars 2019 à 10h30

Autour du festival d'Ici et Là : Atelier Livres Pliés

Le mercredi 17 avril 2019 à la bibliothèque de Manglieu de 10h à 12h



Ces divers ateliers sont gratuits.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le service culturel Mond'Arverne au 04 73 77 92 79 ou voir avec les bénévoles de Manglieu



Formation pour adultes **(parents et/ou professionnels de l'enfance)**

« Eduquer en pleine conscience »

**Un programme de médiation pleine conscience composé
d'exercices pratiques pour les adultes et les enfants.**

Durée :

sur 8 semaines à raison d'une séance par semaine,
à partir du 08-01-19

le mardi de 18h30 à 20h30 et 1 samedi de 10h à 14h

Lieu : Salle d'activités. Ecole Maternelle de Manglieu.

Contactez Hélène DELIGNIERES au 07 81 49 91 90

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

Travaux de traverse de la RD 754

L'aménagement d'une partie de la RD 754 sera réalisé dans le 1^{er} semestre 2019.

Celui-ci sera conforme en tout point au plan d'aménagement du bourg (PAB) réalisé en 2011.

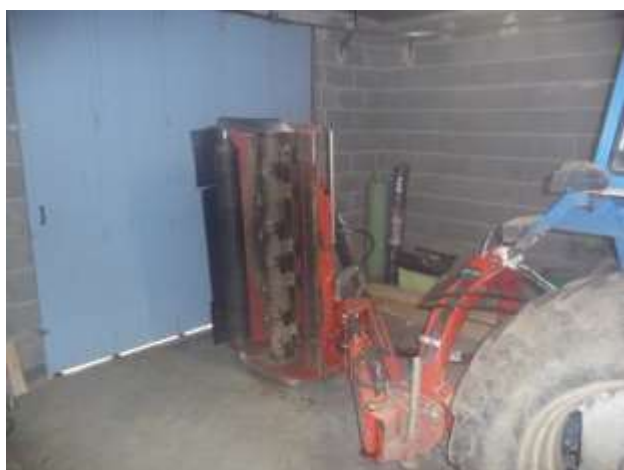


Une réunion d'information aura lieu dans le courant du mois de février avec les riverains, le Conseil départemental (maître d'ouvrage) et l'entreprise (Ets Chevalier).

Coût prévisionnel de l'opération : 205 000 € TTC

Coût pour la commune : 78 000 € maximum.

Achat d'un broyeur d'accotement

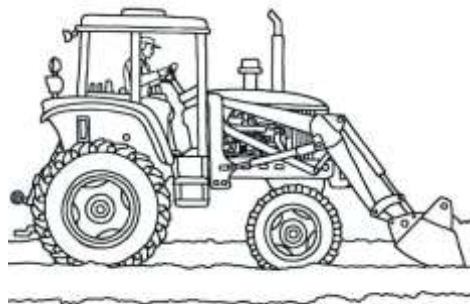


Ce matériel permet à notre employé communal d'effectuer les premiers passages de débroussaillage et de gagner du temps par rapport à la largeur de travail plus importante qu'une épareuse. Il permet également de réaliser plus aisément l'entretien des aires de pique-nique de Lafarge et de Bernadelle (l'entretien n'est plus réalisé par la

Communauté de Communes suite à la fusion et au changement des compétences d'intérêt communautaire)

Coût de l'investissement : 10 680,00 € TTC

Projet de changement du tracteur



Notre tracteur actuel commence à se faire vieux. Nous avons obtenu une subvention du Conseil départemental de 22 000 € pour une dépense estimée à 45 000 € HT.

Cette subvention est accordée au titre de l'aide départementale « Acquisition de matériel de déneigement ».

Le nouveau tracteur sera d'occasion, mais plus puissant et permettant le déneigement au cas où le camion tomberait en panne.

Salle de bain Ancienne Poste

Affaissement de la cloison

La salle de bain de l'appartement de l'Ancienne Poste était devenue extrêmement vétuste. Les travaux de rénovation viennent d'être réalisés comprenant notamment la réfection du plancher abimé par des infiltrations d'eau, le changement d'une cloison et de la baignoire (remplacée par une douche).

Ces travaux d'un coût total de 11 891,00 € TTC ont été financés à hauteur de 11 286,88 € par notre assurance.



Dégradation du sol

QUE S'EST-IL PASSÉ À MANGLIEU ?

Etat-Civil 2018

Naissances :



Léandre BORY né à Issoire (Puy de Dôme) le 12/04/2018

Antoine CUSCO né à Issoire (Puy de Dôme) le 01/07/2018

Jude MONTMORY née à Clermont-Fd (Puy de Dôme) le 24/11/2018

Lucie PETER née à Beaumont (Puy de Dôme) le 28/07/2018

Léo PULBY né à Clermont-Fd (Puy de Dôme) le 22/08/2018

Mariages :

Henri BERANGER et Michèle COGNET le 25/08/2018

Patrick DELTOUR et Isabelle LAPAYRE le 28/11/2018

Quentin JAFFUEL et Anne-Lyse PERRAS le 20/10/2018

David PASSELAIGUE et Laure DISSET le 07/07/2018



Les décès, transcriptions et mentions de décès :

Martine BACA le 20/09/2018

Marguerite BARD le 13/11/2018

Etienne BOREL le 14/02/2018

Marcel BOREL le 05/06/2018

Jean GRALL le 25/02/2018

Jean-Louis JACOB époux de Danièle RIBEYRE le 17/03/2018

Alfred MALBEZIN le 17/10/2018

Remy RIBEYRE le 31/03/2018

Andrée ROBERT veuve MICHY le 20/02/2018

Edmée TAILLARDAT épouse MONTMORY le 02/04/2018

Noël 2018



La municipalité a sollicité le folklore Isoirien pour animer le goûter de Noël le 8 décembre 2018.



Les invités ont pu apprécier les bûches, clémentines et papillotes en dansant avec la troupe.

Comme chaque année la bonne humeur était au rendez-vous. Toutes les personnes présentes ont reçu leur colis de Noël. Les colis restants ont été apportés au domicile des bénéficiaires n'ayant pu venir le samedi 8 décembre.

SICTOM

MANGLIEU : les RÉSULTATS sur votre Commune :



102,802 tonnes d'ordures ménagères collectées / an
Nous pouvons encore alléger le poids de nos bacs gris !



10,921 tonnes de verre collectées / an qui ont permis la
fabrication de 24 266 bouteilles



7,762 tonnes de déchets verts évitées grâce au
compostage individuel



28,378 tonnes d'emballages et journaux
magazines collectées / an qui ont permis la
fabrication de nouveaux produits :

80 619



boîtes à chaussures

11



lave vaisselle

6 703



ours en peluche

4



cadres de vélo

509



arrosoirs

CALENDRIER

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Organisateur</i>	<i>Type de manifestation</i>	<i>Commentaire</i>
JANVIER				
Jeudi 31	Salle des Fêtes	Ensemble à Manglieu	Remue-Méninges «L’arbre qui en voit de toutes les couleurs» participation de Catherine Lenne, botaniste	19 h 30
FEVRIER				
MARS				
Samedi 2	Salle des fêtes	Amicale des sapeurs Pompiers	LOTO	18 h 00
Samedi 3	Salle des fêtes	Ensemble à Manglieu	Théâtre « Bonne fête Suzette »	15 h 00
Mer 20	Bibliothèque	Mond Arverne	Lecture pour les enfants de 0 à 3 ans	10 h 30
Samedi 30	Salle des fêtes	Les jeunes	Un bal privé	
AVRIL				
Mer. 17	Bibliothèque	Mond Arverne	Ateliers Livres Pliés	10 h à 12 h
Jeudi 25	Salle des fêtes	Ensemble à Manglieu	Remue-méninges « Les femmes auvergnates engagées dans la Résistance » par F. Fernandez, historienne	19 h 30
MAI				
Mardi 1 ^{er}		Amicale Laïque	La Ronde du Muguet	

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Association des Parents d'Elèves pour la Gestion de la Cantine (APEGC)



Les membres de l'APEGC vous
souhaitent une belle et heureuse année 2019



L'APEGC a offert les calendriers de l'avent aux enfants de l'école pour
attendre le père Noël.

Amicale laïque

L'amicale laïque vous souhaite tous ses vœux pour l'année 2019 !

SPECTACLE DE NOEL DU 21 DECEMBRE

Cette année, les enfants ont pu
apprécier le spectacle
« l'inspecteur Toutou » présenté
par la compagnie NEMETUM.



La visite du père Noël avec sa hotte garnie de cadeaux et bonbons a fait l'immense joie des enfants.

Tout le monde a pu ensuite se retrouver autour d'un pot de l'amitié offert par l'amicale laïque.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé par leur présence lors de cette soirée.

L'amicale vous donne rendez-vous pour sa traditionnelle « Marche du 1^{er} Mai ».

Club des Aînés de Manglieu



En ce début d'année nous présentons nos meilleurs vœux afin que toutes les associations puissent perdurer ensemble.

Après le loto du 16 décembre dernier qui a connu un beau succès, le Club des aînés a organisé son Assemblée Générale le 14 janvier 2019.

Les projets de l'année ne sont pas encore définis si ce n'est que le voyage de 6 jours en juin 2019 sera : la Bretagne Sud.



IMPORTANT

Il reste des places pour le voyage en Bretagne, même si vous n'êtes pas adhérent, **contactez Mado au 04.73.55.21.87 ou Andrée au 04.73.71.96.10**

Si vous êtes à la retraite, si vous avez du temps, si vous avez envie de faire des voyages et autres activités, si vous voulez faire partie d'une association active et sympathique, venez nous rejoindre.

Appelez le 04.73.55.21.87 ou le 04.73.71.96.10

Amicale des sapeurs-pompiers



L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Manglieu vous présente à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, ses vœux les plus chaleureux et les plus sincères.

Nous tenions encore une fois à vous remercier de votre accueil lors de notre tournée des calendriers.

Cette visite annuelle est également un moment privilégié, apprécié par vos soldats du feu.

Nous en profitons pour vous annoncer que notre loto se tiendra le 2 mars à 18h, avec encore une fois le souhait de vous voir nombreux afin de partager un moment de convivialité.

Les Jeunes de Manglieu

L'ensemble des membres de l'association vous adresse leurs vœux les plus sincères pour cette année 2019.



Au cours de celle-ci nous reconduirons bien évidemment nos rendez-vous annuels qui sont les aubades du 1^{er} mai ainsi que la fête patronale le dernier week-end du mois de juin.

Un bal privé est également prévu le samedi 30 mars. Un repas est aussi prévu mais aucune date n'a été définie au jour d'aujourd'hui. Toutes les informations complémentaires concernant ces manifestations vous seront communiquées dans les plus brefs délais.

De plus nous convions toutes les personnes, résidant sur la commune, nées entre 1997 et 2001 à venir nous rejoindre ou à prendre contact avec l'un des membres de l'association.

Les Amis de l'Abbatiale

L'Abbatiale a repris de l'allure, la couleur de la toiture désormais bien entretenue fait plaisir à voir, il ne pleut plus à l'intérieur de ce magnifique édifice.

Voilà une belle réussite, c'est le résultat d'une association bien menée aux seuls fins d'un maintien de ce patrimoine local existant depuis le 12^{ème} siècle.

Les concerts, pendant des années, ont permis cet effort financier, et aujourd'hui la caisse est vide.

Heureusement pour l'avenir, le marché de Noël a été apprécié et une cagnotte est en train de se constituer.

Merci à tous ceux qui ont participé au bon déroulement de ces journées et les habitants de Manglieu ont bien répondu à cette œuvre.

L'année 2019 est entamée, mais la présidente des Amis de l'Abbatiale et tous les membres vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé à partager en famille.

Actuellement, nous réfléchissons à la mise au point du programme de l'été prochain.

De nombreuses personnes sont venues assister à une très belle messe de Noël dans notre abbatale, avec chants et piano. Les participants ont pu également admirer la crèche.



Ensemble à Manqlieu

Les membres de l'association vous souhaitent une très belle année 2019 de bonheur et de santé et vous remercient de votre participation aux manifestations qu'ils organisent.



Cette nouvelle année va débuter par un « Remue-Méninges » le jeudi 31 janvier à 19H30 à la salle

des fêtes avec la participation de Catherine Lenne, botaniste, enseignante à l'Université de Clermont Auvergne qui nous parlera de l'arbre qui en voit de toutes les couleurs. L'arbre affiche sa pérennité et sa longévité traversant les saisons, immuable et toujours présent dans nos jardins, parcs et forêts. Du vert tendre printanier au rougeolement de l'automne en passant par le stade dénudé et apparemment mort de l'hiver, l'arbre en voit de toutes les couleurs.

Le dimanche 3 mars à 15H, la troupe "Les Z'Allumés de Champeix" qui comprend une quinzaine d'acteurs bénévoles va nous faire rire avec sa pièce "Bonne Fête Suzette"

Monsieur, cardiologue, part pour un congrès à Zurich. Madame doit aller passer 3 jours chez sa mère. Mais rien ne va se dérouler comme prévu car la bonne, le plombier, les voisins etc...vont s'ingénier à chambouler leur week-end.



Puis, le jeudi 25 avril à 19H30, Françoise Fernandez, historienne, viendra nous parler des femmes auvergnates, qui, courageusement au péril de leur vie, se sont engagées dans la Résistance. Les études récentes soulignent leur rôle éminent dans le renseignement, les filières d'évasion, les indispensables agents de liaison. En Auvergne, comme en France et ailleurs en Europe, des femmes remarquables par leur courage, furent des maillons essentiels de ce combat.

LA MINUTE ÉCOLOGIQUE

Le Sonneur à ventre jaune

Description :



Ce petit crapaud se reconnaît aisément à ses yeux globuleux positionnés sur le dessus de la tête et à ses pupilles en forme de cœur ou triangulaires. Si l'aspect terreux de son dos lui offre un camouflage parfait, il se caractérise néanmoins par sa face ventrale jaune/orangée marbrée de taches

noires plus ou moins grisâtres. Le motif formé par les taches ventrales est une vraie carte d'identité qui permet de reconnaître chaque individu. Son nom lui vient de son chant plaintif. En cas de stress, le Sonneur prend quelque fois une posture de défense atypique appelée : lordose lombaire, nommée aussi « réflexe d'Unken ». Cette posture permet de dévoiler toute ou partie des couleurs vives de son plastron (pattes repliées sur le dos) afin de prévenir les prédateurs éventuels de sa toxicité.

Taille : de 4 à 5 cm

Alimentation : Il a un régime très diversifié mais principalement constitué de petits invertébrés (moustiques, coléoptères, araignées, mollusques, vers...).

Milieux : Bien que relativement forestier dans nos contrées, il recherche en général des petites pièces d'eau plutôt ensoleillées et s'observe donc également dans le bocage et les prairies ainsi que dans les zones anthropisées. Le sonneur fréquente une grande variété d'habitats aquatiques nécessaires à sa reproduction et au développement des têtards.

Dimorphisme sexuel : Les mâles sont légèrement plus petits avec des membres antérieurs plus robustes.

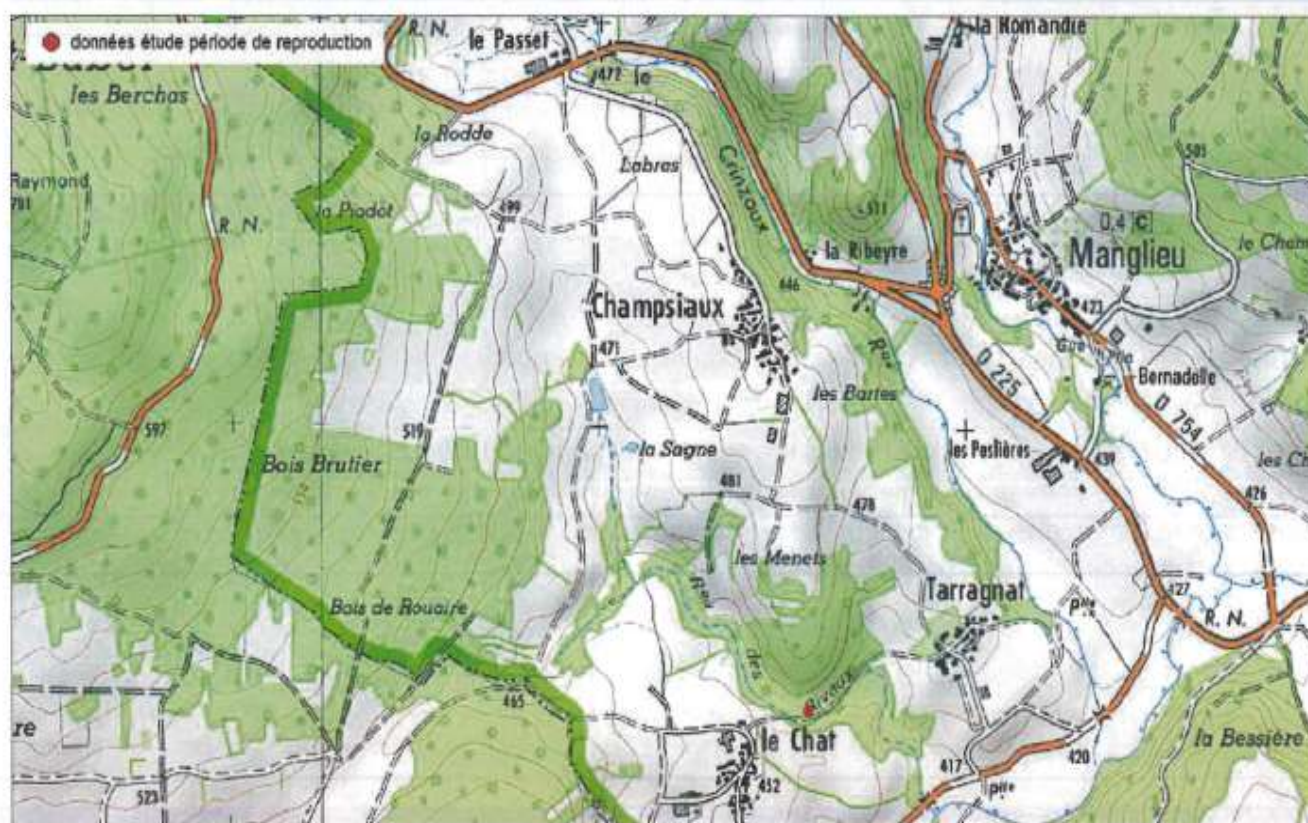
Aucune confusion possible avec les autres amphibiens de la région.



Etat des lieux à l'échelle de la commune



Enjeux : Les observations effectuées cette année laissent à penser que nous sommes en présence d'une petite population qui semble très fluctuante et qui pourrait être plus fragile que ce qui avait été estimé dans le diagnostic initial de 2015. Ce noyau doit probablement être rattaché à la population de la forêt de la Comté et s'inscrit dans la continuité biogéographique de la forêt communale de Saint-Babel. Cette station, qui se situe dans un patch d'ornières, de mares et de fossés sur un chemin qui borde et traverse un petit boisement sur le lieu dit « le Chat », laisse entrevoir le fort potentiel de la forêt communale de Saint-Babel qui malgré les prospections effectuées reste un peu décevante.



Préconisations

- information et médiation avec la commune ou les propriétaires privés concernés pour la conservation des stations de sonneur identifiées,
- sensibilisation des habitants de la commune à la présence et aux problématiques qui concernent le Sonneur à ventre jaune,
- suivi des principales stations et étude de répartition.



CYCLE BIOLOGIQUE

Une fois l'adulte sexuellement mûre (au bout de 2-3 ans)



© C. BAUDRAN / Ponte de Sonneur

Amplexus / Ponte
(Reproduction s'étalant de mai à juillet)

Recherche d'un habitat de reproduction

Recherche d'un lieu d'hivernage en sous bois
(Tas de bois, terriers, pierres, souches, mousse, humus)



Adulte / sub-adulte

Juvenile

Eclosion des têtards
(Environ 7 jours après la ponte)



Période larvaire
(De 34 à 131 jours après l'éclosion avec une moyenne d'environ 40 à 70 jours après l'éclosion)

	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai.	Juin	Jui.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Reproduction												
Eclosion												
Période larvaire												
Hivernation												

Les périodes sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude ou de la latitude.

Statut réglementaire : Intégralement protégée en France (Art. 2) et en Europe (Directive Habitats-Faune-Flore Annexe 2 et 4). Les états membres de l'UE sont donc tenus de conserver l'espèce et ses habitats.

Statut de menace : Vulnérable sur la liste rouge des amphibiens de France métropolitaine en 2015 et Auvergne 2017..

Etat de conservation : Jugé défavorable et inadéquat en région continentale, l'évolution des populations semble toutefois stable en Auvergne.

Relativement forestier sur la commune, et bien présent dans les Bois de Lavaure et ses alentours, on peut l'observer dans les ornières des chemins, les petites pièces d'eau ensoleillées ou encore les fossés où il se nourrit de moustiques, araignées et autres limaces.

Une espèce à connaître et à protéger tout près de chez nous.



Pour aller plus loin dans la découverte de ce petit crapaud, vous pouvez contacter le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez au 0473955757 ou sur www.parc-livradois-forez.org.



RAPPEL

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, *c'est interdit !*



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution**.

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élague et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de

450 €

peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).





Ne brûlez plus vos déchets verts, *valorisez les !*

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs.

Renseignez-vous !

LE BROUAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99 % de la population est desservie.

Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org

Une association constituée en 1982 par quelques élus de toutes sensibilités politiques est à l'origine du Parc naturel régional Livradois-Forez. En 1984, un syndicat mixte de préfiguration du Parc est mis en place. Après agrément du ministère de l'Environnement, **le Parc Livradois-Forez est créé le 4 février 1986**. Il est le 22^e Parc naturel de France et l'un des plus grands en superficie et en nombre de communes. Il regroupe aujourd'hui 168 communes, 11 intercommunalités, les départements de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme et la région Auvergne Rhône-Alpes. Son territoire s'étend de Ris (au nord) à Allègre (au sud) et de Billom (à l'ouest) à Chalmazel-Jeansagnière (à l'est).

La Charte pour fondement

Chaque Parc définit un projet de territoire en s'appuyant sur les caractéristiques naturelles, culturelles et humaines de son territoire. C'est la raison pour laquelle les actions et axes d'intervention peuvent sensiblement différer d'un Parc à un autre. Ce projet est présenté dans un document officiel : la Charte. Celle du Parc Livradois-Forez est résumée en une phrase : ***Inventer une autre vie respectueuse des patrimoines et des ressources du Livradois-Forez où frugalité se conjugue avec épanouissement.***

Après une procédure de validation de la Charte faisant intervenir une enquête publique, le vote des collectivités, l'avis du Conseil national de protection de la nature, de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et des ministères concernés, le classement *Parc naturel régional* est attribué par décret du premier ministre pour une durée de 15 ans renouvelable.

Le décret du Parc Livradois-Forez a été renouvelé en 1998 et en 2011. Il est valide jusqu'en 2026. Au moins trois ans avant cette date, une démarche de renouvellement de classement devra être engagée qui comprendra une évaluation de l'action du Parc, une analyse de l'évolution de son territoire et l'élaboration et la validation d'une nouvelle Charte.

Des missions définies

Un Parc naturel régional est un territoire reconnu au niveau national pour ses richesses naturelles, la valeur de son patrimoine et de ses

paysages, mais fragilisé par la dévitalisation rurale. Cinq missions lui sont confiées, définies par le code de l'environnement :

- protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel ;
- contribuer à l'aménagement du territoire ;
- contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- réaliser des actions expérimentales.

Un Parc naturel régional n'a pas de pouvoir de police : il ne peut ni interdire, ni obliger, ni verbaliser. Ses méthodes de travail sont la sensibilisation, la concertation, la pédagogie, la co-construction et l'échange.

Où rencontrer les élus et l'équipe technique du syndicat mixte du Parc ?

Chacune des communes du Livradois-Forez a désigné un(e) **délégué(e) au Parc** au sein de son conseil municipal. **Chantal LEGRIX** est déléguée de la commune de Manglieu au syndicat mixte du Parc. Le siège du Parc naturel régional Livradois-Forez est situé à Saint-Gervais-sous-Meymont près de la route départementale 906 à mi-distance entre Thiers et Ambert. La Maison du Parc est le lieu où travaillent les salariés et l'endroit où se réunissent les élus du comité syndical. Le bâtiment est également une « maison » partagée qui abrite plusieurs partenaires. De nombreuses réunions de travail avec les EPCI, les communes, divers organismes institutionnels ou socio-économiques s'y tiennent, souvent plusieurs par jour. L'équipe technique du Parc, son président et ses élus se déplacent pour répondre aux besoins et attentes de leurs interlocuteurs.

Les vice-président(e)s du syndicat mixte sont les interlocuteurs privilégiés d'un secteur du territoire. **Annie CHEVALDONNÉ** est la correspondante pour le secteur nord-ouest du Parc.